



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ALTISS Sàrl**, Ch. du Raffort 1,
1032 Romanel-sur-Lausanne
2. Déclaration de faillite: 12.09.2013
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.10.2013
4. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** But: exploitation d'une entreprise générale ainsi que l'étude, le conseil, le développement de projets et le pilotage dans les domaines de la construction et des ouvrages; l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction; l'achat, la vente, le courtage, la promotion et la gérance en matière mobilière et immobilière sur le territoire suisse, dans les limites de la « Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger »

Office des faillites de Lausanne
Tél. 021 316 65 04
1014 Lausanne Adm cant

01124325

